



Signataires : Skender Salihi, Thierry Cerutti, Ana Roch, Sami Gashi, Arber Jahija

Date de dépôt : 28 janvier 2025

Proposition de motion **pour la mise en place d'un projet cantonal de régularisation des** **sans-papiers, inspiré de l'opération Papyrus**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que de nombreuses personnes sans papiers résident et travaillent dans le canton de Genève ;
- que l'opération Papyrus, menée entre 2017 et 2018, a démontré qu'une régularisation contrôlée et encadrée permet de réduire la précarité, de favoriser l'intégration des sans-papiers, de renforcer la transparence fiscale et de répondre aux besoins économiques de secteurs dépendants d'une main-d'œuvre migrante (construction, restauration...) ;
- que les critères stricts et objectifs appliqués lors de ladite opération ont garanti une sélection équitable et rigoureuse des bénéficiaires ;
- que la mise en place d'une nouvelle opération de régularisation permettrait de répondre à une réalité humanitaire tout en renforçant le respect des droits fondamentaux ;
- que Genève – en tant que canton attaché aux droits humains – doit poursuivre ses efforts en matière d'intégration des personnes vivant sur son territoire,

invite le Conseil d'Etat

- à mettre en œuvre un projet cantonal de régularisation des sans-papiers, inspiré de l'opération Papyrus ;

-
- à définir des critères stricts et objectifs pour cette régularisation en s'appuyant sur les précédents fixés dans l'opération Papyrus ;
 - à mettre en place un processus transparent impliquant les associations locales, les syndicats et les autorités compétentes pour identifier et accompagner les personnes éligibles.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le canton de Genève a toujours joué un rôle pionnier en matière de défense des droits humains. L'opération Papyrus, menée entre 2017 et 2018, a constitué une réponse pragmatique à la situation des sans-papiers, mettant en lumière les bénéfices d'une régularisation contrôlée et encadrée. Ladite opération a permis à des milliers de personnes vivant dans des conditions précaires de régulariser leur statut et de participer de manière transparente à la société.

Les sans-papiers, bien que vivant dans l'ombre, jouent un rôle essentiel dans l'économie, notamment dans les secteurs comme la construction, la restauration, le nettoyage et d'autres fonctions. Cependant, leur statut les maintient dans une précarité quotidienne, les empêchant de jouir de droits fondamentaux et les exposant à des abus. Relancer une opération similaire à Papyrus permettrait de répondre à cette réalité.

En effet, la régularisation de ces personnes favoriserait leur inclusion dans le système fiscal et social : garantissant ainsi des cotisations équitables et une meilleure redistribution des ressources.

L'opération Papyrus a également prouvé qu'une démarche encadrée et basée sur des critères définis peut garantir l'équité et la rigueur dans le processus de régularisation. Les critères appliqués, tels que la durée minimale de résidence, ainsi que l'absence de condamnation pénale, par exemple, ont permis d'établir un processus juste et transparent. Ces mêmes principes pourraient être repris et adaptés dans le cadre d'un nouveau projet.

Au-delà des bénéfices pour les personnes concernées, une telle mesure aurait des effets positifs pour l'ensemble du canton : elle permettrait de lutter contre le travail au noir, d'assurer une meilleure protection des travailleurs et de répondre aux besoins économiques des secteurs en pénurie de main-d'œuvre.

Genève, en tant que canton attaché aux valeurs de justice sociale et de respect des droits humains, a la responsabilité d'agir face à cette problématique.

En conclusion, la mise en place d'un tel projet démontrerait une fois de plus que Genève sait conjuguer humanité et pragmatisme dans ses politiques publiques.

Le groupe MCG vous invite donc à faire bon accueil à cette proposition de motion.